

- Un justificatif de scolarité (attestation de scolarité),
- Un justificatif d'inscription aux activités (licence ou attestation d'inscription faisant apparaître le montant de l'adhésion acquittée (datée, signée avec un tampon),
- La copie du livret de famille (avec la page des parents et du bénéficiaire),
- Un Relevé d'Identité Bancaire.

### Pièces à fournir pour bénéficier de la subvention

<https://www.lamayenne.fr/page/generation-mayenne-2024>

La demande est à effectuer en ligne sur le site du Département de la Mayenne :

### Démarche

- 1/ Une seule aide de 25 € par élève.
- 2/ Au choix, une aide à la prise de licence sportive 2022-2023, hors fédérations scolaires OU aide à l'inscription dans un conservatoire public ou une école privée ou association loi 1901 pour une des activités suivantes : musique, danse, théâtre, cirque, art de la rue, arts visuels (activité régulière : hors stage).

### Conditions d'octroi

La demande de remboursement peut être faite du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 mars 2023. Le dispositif se veut réactif, pour toutes les inscriptions, concernant la saison 2022-2023, prises avant le 1<sup>er</sup> septembre.

Les bénéficiaires doivent être scolarisés dans un collège ou tout autre établissement de niveau équivalent en Mayenne (sauf cas particuliers pour des collégiens domiciliés en Mayenne scolarisés en dehors du département : sport études en dehors du département par exemple...).

### Bénéficiaires

Le Département alloue une aide forfaitaire de 25 € à tous les collégiens, pour leur inscription dans une association sportive ou une structure d'enseignement artistique mayennaise pour la saison 2022-2023.

Cette action vise à soutenir le tissu associatif sportif et culturel mayennais dans cette phase de reprise d'activités d'une part, à encourager les jeunes à pratiquer une activité physique ou culturelle en Mayenne, en partenariat avec le Comité départemental olympique et sportif (CDO) et Mayenne culture d'autre part, et enfin à promouvoir l'action du Conseil départemental en faveur d'enjeux sanitaires et sociaux.

### Objet

GENERATION MAYENNE 2024

